

DOSSIER FAMILLE

Famille n°:

Réservé à l'administration



ANNÉE

VOTRE ENFANT

Nom: Prénom:

Né(e) le: / / Sexe: F M

Adresse:

Code postal: Ville:

RESPONSABLE LÉGAL 1

Lien avec l'enfant: Parent 1 Parent 2

Autre responsable légal

Civilité: Monsieur Madame

Nom d'usage:

Nom de naissance:

Prénom:

Né(e) le: / /

Adresse (si différente de celle de l'enfant):

.....

.....

☎ Portable: / / / /

Profession:

Employeur:

RESPONSABLE LÉGAL 2

Lien avec l'enfant: Parent 1 Parent 2

Autre responsable légal

Civilité: Monsieur Madame

Nom d'usage:

Nom de naissance:

Prénom:

Né(e) le: / /

Adresse (si différente de celle de l'enfant):

.....

.....

☎ Portable: / / / /

Profession:

Employeur:

COORDONNÉES À UTILISER LORS DES ÉCHANGES AVEC LA FAMILLE

📍 Domicile: / / / /

☎ Portable: / / / /

Adresse électronique:

@

Merci de préciser votre courriel pour être informé plus rapidement et pour faciliter les échanges entre vous et la mairie.

CONTACTS (PERSONNES MAJEURES - AUTRES QUE « RESPONSABLES LÉGAUX 1 OU 2 »)

J'autorise cette personne à: venir chercher mon enfant être prévenue en cas d'urgence

CONTACT 1: Nom: Prénom:

Lien avec l'enfant:

📍 Domicile: / / / / ☎ Portable: / / / /

J'autorise cette personne à: venir chercher mon enfant être prévenue en cas d'urgence

CONTACT 2: Nom: Prénom:

Lien avec l'enfant:

📍 Domicile: / / / / ☎ Portable: / / / /

J'INSCRIS MON ENFANT

PREMIÈRE INSCRIPTION EN ÉCOLE PUBLIQUE

Niveau scolaire supposé :

- Toute petite section Petite section Moyenne section Grande section
 CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

Attention : la délivrance d'un certificat d'inscription scolaire par la mairie n'implique pas automatiquement que votre enfant sera admis dans l'école. Cette décision appartient au directeur d'école.

L'enfant doit avoir 2 ans révolus au moment de l'admission en toute petite section.

- Je souhaite inscrire mon enfant dans son école de secteur.
 Je souhaite faire une demande de dérogation.

Le formulaire de demande de dérogation est disponible sur connect.saint-etienne.fr, ou au guichet de l'une des mairies de proximité.

INSCRIPTION À LA CANTINE

Je souhaite inscrire mon enfant.

L'inscription de votre enfant à la cantine sera renouvelée chaque année automatiquement pendant toute sa scolarité, sauf lors de son passage en CP où la mise à jour de vos coordonnées sera demandée.

Vous devrez obligatoirement réinscrire votre enfant dans l'une des mairies de proximité ou sur connect.saint-etienne.fr. Tout changement pour raison médicale ou demande de désinscription au service de cantine devra nous être adressé par courrier moyennant un préavis de 1 mois.

Souhaitez-vous que votre enfant bénéficie d'un repas végétarien ? Oui⁽¹⁾ Non

Votre enfant mange-t-il de la viande de porc ? Oui Non

Pour raison médicale, votre enfant a-t-il besoin d'une surveillance, de soins particuliers ou de traitements pendant le temps de cantine ? Oui⁽²⁾ Non

(1) Pour une modification en cours d'année, merci de remplir le formulaire « cantine : choix du type de menu ».

(2) Si oui, merci de remplir l'annexe santé spécifique.

Ces informations sanitaires sont susceptibles d'être transmises pour le centre de loisirs de la Perrotière.

ATTENTION : Une fois que votre enfant sera inscrit à la cantine, vous devrez réserver ses repas.

La réservation des repas est à réaliser auprès de Restau Vert à l'aide du formulaire « choix du mode de réservations et feuille de réservations mensuelles ».

Tous les formulaires sont disponibles dans l'une des mairies de proximité ou téléchargeables sur connect.saint-etienne.fr.

PRÉ-INSCRIPTION EN CRÈCHE COLLECTIVE, JARDIN D'ENFANTS OU CRÈCHE FAMILIALE



Je souhaite pré-inscrire mon enfant :

À naître le (*): / / ou né le: / /

Nom: Prénom:

Sexe: F M

(*) Vous devez confirmer la naissance de votre enfant dans le mois qui suit la date de naissance théorique de votre enfant, en appelant le 04 77 48 77 48. Sans cette confirmation, votre demande de pré-inscription ne sera pas prise en compte.

Date d'entrée souhaitée: / /

Horaires d'accueil souhaités :

Lundi de heures à heures

Mardi de heures à heures

Mercredi de heures à heures

Jedi de heures à heures

Vendredi de heures à heures

ou

horaires atypiques Si oui, merci de préciser les modalités :

Structures d'accueil (*) (cf. plan figurant sur le formulaire « Dossier Famille »):

Choix 1:

Choix 2:

Choix 3:

(*) Hiérarchiser les demandes – Si le choix vous est indifférent, indiquez uniquement « Toutes structures » dans le choix 1.

L'un des deux parents est-il véhiculé? Oui Non

Êtes-vous en situation de famille monoparentale? Oui Non

L'un des enfants du foyer est-il en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique? Oui Non

L'un des adultes du foyer est-il en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique? Oui Non

Déposez-vous une demande de pré-inscription pour un autre de vos enfants pour la même échéance? Oui Non

Si oui: S'agit-il d'une naissance multiple ?

De deux enfants d'âges différents ?

L'un de vos enfants fréquente-t-il déjà une des crèches sélectionnées? Oui Non

L'un de vos enfants a-t-il déjà été admis en accueil régulier dans une crèche stéphanoise ? Oui Non

Déposez-vous une demande de pré-inscription suite à une procédure d'adoption ? Oui Non

Avez-vous pris rendez-vous dans le Relais Petite Enfance de votre secteur (RPE) ? Oui Non

En cas de formation en cours ou à venir, précisez :

La nature de la formation :

La durée : date de début : date de fin :

Le lieu de la formation :

En cas d'admission définitive de votre enfant en crèche, vous serez contacté(e) pour constituer le dossier complet.

ATTENTION : LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT EST IMPORTANTE!

Les informations sur la santé de votre enfant sont valables pendant toute la durée de validité de votre Dossier Famille. Il est de votre responsabilité de signaler toute évolution de ces informations à la Ville de Saint-Étienne.



LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT

J'atteste sur l'honneur avoir présenté : le carnet de santé à jour des vaccinations obligatoires
 le certificat médical de contre-indication*
*si l'enfant n'est pas à jour de ses vaccins

Votre enfant est-il porteur de handicap ? Oui Non

Fait à, le / /

Signature :



L'enfant doit être couvert en Responsabilité civile par le régime de ses parents ou de la personne qui en est responsable légalement pour :

- Les dégâts causés aux installations ou matériels imputables à l'enfant ;
- Les dommages causés par l'enfant à autrui.

Il est également vivement conseillé aux parents ou à la personne qui est légalement responsable de l'enfant de souscrire une garantie individuelle Accidents.

Ces assurances doivent être renouvelées annuellement pendant toute la durée de validité de votre Dossier Famille.

MENTION D'INFORMATION

La Ville de Saint-Étienne s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires permettant de garantir la sécurité et la confidentialité des informations fournies par l'utilisateur.

Les informations recueillies dans le cadre de la création et de la gestion du Dossier Famille Unique sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Saint-Étienne, en tant que responsable de traitement pour :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">● La préinscription en crèche municipale et partenaire● L'inscription scolaire● L'inscription à la restauration scolaire | <ul style="list-style-type: none">● L'inscription au centre de loisirs de La Perrotière● L'inscription à l'École Municipale Multisports |
|--|--|

La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. L'article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données – RGPD) – le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

La Ville de Saint-Étienne s'engage à n'opérer aucune commercialisation des informations transmises par l'utilisateur, et à ne pas les communiquer à des tiers, à l'exception des prestataires participant à la gestion des activités s'étant engagés, par contrat à ne faire aucun autre usage des données que celui nécessaire à l'accomplissement des prestations dûes, en dehors des cas prévus par la loi.

Vos données seront conservées jusqu'à expiration des délais de prescription légaux : Après trois ans sans activité du dossier famille, les données personnelles concernées seront supprimées.

En application de la loi n° 78 – 17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à l'effacement et vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer ce droit en contactant la Déléguée à la Protection des Données Personnelles de la Ville de Saint-Étienne par mail à dpd@saint-etienne.fr. Si l'utilisateur estime que ses droits ne sont pas respectés, il peut faire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données personnelles : CNIL – Service des Plaintes, 3 Place de Fontenoy – TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07.

QUI CONTACTER SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Ville de Saint-Étienne Dossier famille

Place de l'Hôtel de Ville - BP 503
42007 Saint-Étienne Cedex 01
T 04 77 48 77 48
famille@saint-etienne.fr